

## ENGAGEMENT DEMARCHE QUALITE

La Loi du 5 Septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » précise l'obligation d'une certification Qualité pour les organismes de formation bénéficiant des financements publics et mutualisés.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche ont retenu, pour les EPLEFPA, la certification QualiFormAgri (référentiel d'engagements de service). Ce référentiel, tout en intégrant les indicateurs et critères du Référentiel National Qualité, propose des dispositions complémentaires relatives au fonctionnement en EPLEFPA et aux valeurs de l'enseignement agricole public.

L'AGROCAMPUS Nîmes Rodilhan s'engage pleinement dans cette démarche qualité pour les centres constitutifs que sont le CFAA du Gard et le CFPPA du Gard. Cet engagement vaut pour l'ensemble des actions de formation présentes sur l'établissement :

- Formation courtes qualifiantes (quelques heures)
- Formations professionnelles non certifiantes (quelques mois)
- Formations continue et formations par apprentissage certifiantes
- Bilan de Compétences et Validation des Acquis de l'Expérience

Certifié ISO9001 dans les années antérieures, cette certification, QUALIFORMAGRI et QUALIOPI, atteste de la volonté de notre établissement d'améliorer continuellement les services apportés à nos apprenants, partenaires et clients.

Nos engagements de service sont les suivants :

- *Accueil & Information* : Assurer un accueil individualisé dans des conditions favorables à l'échange et fournir une information et un conseil clairs, précis et à jour sur nos prestations
- *Mise en œuvre des actions de formation* :
  - o Faciliter l'intégration des apprenants en mettant en œuvre les dispositions administratives (contrat pédagogique, dossier de financement, suivi de l'assiduité...) et pédagogique (respect du programme de formation, complémentarité entre périodes en entreprise et périodes en centre, évaluations en cours et en fin de formation...) indispensables au bon déroulement de la formation
  - o Proposer un accompagnement adapté au besoin de l'apprenant en vue de son insertion professionnelle (entretiens individuels, adaptation du parcours de formation selon les besoins identifiés...)

- *Ingénierie des actions concourant au développement de compétences* : Identifier le besoin du demandeur, prendre en compte sa demande et proposer une réponse adaptée
- *Insertion* : Préparer et aider à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études

L'AGROCAMPUS Nîmes-Rodilhan dispose d'une organisation qui permet de répondre à l'ensemble de ces engagements de service. Au-delà de l'objectif d'améliorer continuellement les services apportés à nos apprenants, partenaires et clients, la démarche qualité est également un réel outil de pilotage qui permet de sécuriser notre organisation et notre fonctionnement (suivi administratif et financier, gestion des ressources humaines, gestion matérielle...).

Un Comité de Pilotage est chargé du suivi et du pilotage de cette démarche. Tous les mois, il exploite les retours de la satisfaction des clients. En cours d'année, il réalise des audits internes. L'analyse de l'ensemble de ces éléments permet de planifier et mettre en œuvre les actions concourant à l'amélioration du service rendu.

L'AGROCAMPUS Nîmes Rodilhan est donc engagé dans un management par la qualité. Cet engagement témoigne de la volonté de l'ensemble du personnel de rendre un service de qualité et d'apporter une réponse adaptée à la demande de nos clients.

A Rodilhan, le 2 Janvier 2024

**Nathalie LENOIR**  
Directrice de l'EPLEFPA Nîmes-Rodilhan



**Caroline FREDE-VERGNES**  
Directrice adjointe en charge de la  
Formation Professionnelle Continue et de  
l'Apprentissage

